

Communiqué de presse

## QUALITE DE SERVICE MOBILE

### **L'Arcep ajoute plus de 400 000 tests réalisés par des consommateurs sur « Mon réseau mobile », dans le cadre d'un partenariat avec Ookla**

Paris, le 30 mars 2026

« **Mon réseau mobile** » est l'outil cartographique de l'Arcep pour connaître l'opérateur mobile qui couvre le mieux à son adresse, au travail ou en vacances. L'Arcep complète aujourd'hui ce site de mesures inédites, issues de l'application de *crowdsourcing* « [Speedtest®](#) » d'Ookla®, qui permet à ses utilisateurs de réaliser des tests de performance de leur opérateur mobile : débits descendants et montants, et latence. Ce partenariat a été conclu pour un an, et les données seront publiées tous les trimestres sur « Mon réseau mobile ».

**Ces tests de qualité de service mobile issus d'une production participative (« crowdsourcées ») viennent compléter les données mises à disposition par l'Arcep sur « Mon réseau mobile »**

Acteur majeur de l'analyse des performances réseaux dans le monde, Ookla recueille chaque mois des centaines de milliers de mesures en France grâce aux tests réalisés par des utilisateurs depuis leur mobile, chez eux, dans les transports, au travail ou encore dans leur lieu de vacances. Ces tests sont ensuite agrégés et anonymisés, avant d'être publiés par l'Arcep sur la plateforme cartographique « [Mon réseau mobile](#) ». Au total, plus de 420 000 mesures sont rendues accessibles au grand public ce trimestre. Chaque département compte entre 300 et 80 000 points de tests : un volume de données permettant de disposer d'une information plus précise de la connectivité en France.

Attentive à l'amélioration de « Mon réseau mobile », pour une représentation au plus proche de l'expérience des utilisateurs, l'Arcep a souhaité compléter les données disponibles par ces nouvelles données. Ookla [s'est déclaré conforme](#) au « [code de conduite](#) » de l'Arcep, qui vise à promouvoir la transparence sur les modalités de mesures et la robustesse des pratiques mises en œuvre. Des partenariats existent aussi entre l'Arcep et les applications « SpeedChecker » et « Mi Senti ? ». Leurs données sont, comme celles d'Ookla, publiées sur « Mon réseau mobile » et disponibles en *open data* sur [data.gouv.fr](#)

Ces données viennent s'ajouter aux mesures de l'[enquête annuelle de qualité de service mobile](#) (qui porte sur 1 700 000 points de test) : elles permettent aux utilisateurs de disposer d'informations complémentaires et plus récentes – en particulier dans certaines zones rurales –, et présentent l'avantage de pouvoir être localisées en tout point du territoire et à toute heure, y compris de nuit.

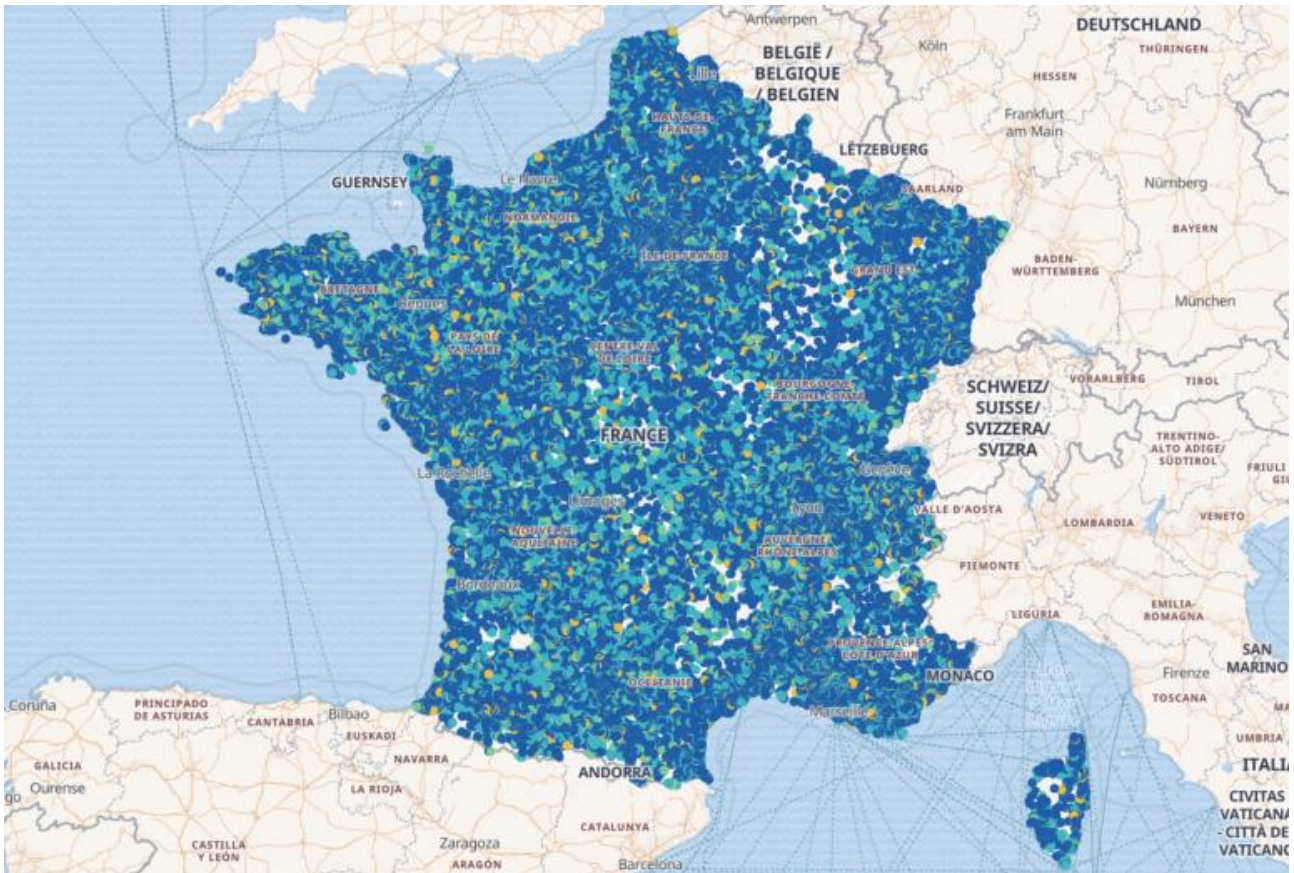
### **La « régulation par la donnée » au service de l'utilisateur**

L'accès aux informations publiées sur « [Mon réseau mobile](#) » permet aux utilisateurs d'effectuer un choix éclairé d'opérateur et encourage les opérateurs à se différencier non pas seulement par le prix, mais aussi par le niveau de couverture et la qualité de service qu'ils proposent. Ces mesures concernent l'ensemble des zones et en particulier les zones rurales, qui ne bénéficiaient jusqu'à présent que d'un faible nombre de mesures par le biais de la production participative.

Confortée dans la [stratégie « Ambition 2030 »](#) de l'Arcep, la démarche de « régulation par la donnée » repose sur un principe double :

- mettre à disposition du public de la donnée, de l'information collectée par le régulateur pour éclairer les utilisateurs dans le choix de leur opérateur et inciter ainsi les acteurs à améliorer leurs services,
- organiser une remontée de la donnée, de l'information collectée auprès des utilisateurs, premières vigies des dysfonctionnements des marchés, pour détecter des signaux faibles ou des problèmes systémiques, et mieux adapter la régulation en fonction de leurs besoins.

Cette démarche a donné lieu à la création des outils [« J'alerte l'Arcep »](#), « Mon réseau mobile » et [« Ma connexion internet »](#).



## Données associées

Toutes ces données sont par ailleurs disponibles au téléchargement depuis l'*open data* de l'Arcep, sur [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr).

- [L'open data de « Mon réseau mobile »](#)
- [Questionner la qualité de service mobile avec les mesures issues d'applications tierces \(crowdsourcing\) : comment mobiliser les mesures issues d'applications tierces au bénéfice de l'information de l'utilisateur final ?](#)

## À propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

---

### Contact presse

Victor Schmitt

[victor.schmitt@arcep.fr](mailto:victor.schmitt@arcep.fr)

Tél. : 01 40 47 71 84

### Suivez l'ARCEP

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

### Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion